



La diversification des activités dans les systèmes d'activité agricole des zones littorales françaises : opportunités de marché et reconstruction du lien social

Léger F.

in

Pacheco F. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.).

Changes in sheep and goat farming systems at the beginning of the 21st century: research, tools, methods and initiatives in favour of a sustainable development

Zaragoza: CIHEAM / DRAP-Norte / FAO

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 91

2009

pages 193-203

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801145

To cite this article / Pour citer cet article

Léger F. La diversification des activités dans les systèmes d'activité agricole des zones littorales françaises : opportunités de marché et reconstruction du lien social. In : Pacheco F. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). Changes in sheep and goat farming systems at the beginning of the 21st century : research, tools, methods and initiatives in favour of a sustainable development . Zaragoza : CIHEAM / DRAP-Norte / FAO, 2009. p. 193-203 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 91)



http://www.ciheam.org/ http://om.ciheam.org/



La diversification des activités dans les systèmes d'activité agricole des zones littorales françaises : Opportunités de marché et reconstruction du lien social

F. Léger

AgroParisTech, UMR SADAPT, 16 rue Claude Bernard, 75 231 Paris cedex 05 (France)

Résumé. Les agriculteurs sont aujourd'hui pris dans un contexte où leurs systèmes d'activités agricoles sont fortement définis par leur capacité à assumer explicitement un ensemble de fonctions non strictement réductibles à la seule production de biens alimentaires primaires attendus par la société. La diversification, ensemble d'activités en continuité avec les actes productifs ou supportés par l'exploitation, devient alors un moyen pour gérer, faire reconnaître et rétribuer (directement ou indirectement) plus efficacement cette diversité assumée de fonctions. L'étude de situations observées dans les zones littorales françaises permet d'identifier quelques-unes des raisons, vues du côté des agriculteurs, de ces logiques de diversifications. Elle invite à interroger les formes habituelles d'évaluation des performances, tant économiques que techniques, en les pondérant d'autres dimensions, environnementales ou sociales, qui conditionnent aujourd'hui la viabilité des systèmes agricoles, diversifiés ou non.

Mots-clés. Systèmes d'activités agricoles - Diversification - Territoires - Espaces littoraux - Lien social.

Diversification of activities in French coastal farming systems: Market opportunities and recovery of social links

Abstract. European farmers are trapped today in a context where their farming systems are defined by their capacity to assume explicitly a set of functions which are not only strictly related to the production of primary food goods. Diversification, a set of activities related to the farming function or supported by the farm, becomes then a means to manage, realize and pay (directly or indirectly) more effectively this variety of functions. The study of cases in French littoral zones helps identifying some of the reasons, from the point of view of the farmers, behind this logic of diversification. It questions the usual forms of evaluation of the performances, so economic as technical, by balancing them the other dimensions, environmental or social, which condition the viability of the agricultural systems today, diversified or not.

Keywords. Systems of agricultural activities - Diversification - Territories - Coastal areas - Social link.

I – Un nouveau contexte pour l'agriculture européenne

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, la plupart de ceux qui travaillaient sur et pour le développement agricole, des agriculteurs aux scientifiques, ont été formés dans une vision du monde agricole et rural relativement simple. Le métier d'agriculteur se résumait à la production de denrées alimentaires, au meilleur prix. L'espace rural était organisé physiquement par l'activité agricole. Les sociétés rurales étaient structurées socialement et politiquement par et pour l'agriculture. Ce cadre, au cœur du modèle de la modernisation de l'agriculture, a conditionné notre vision des exploitations et des filières agricoles, dans leurs dimensions économique, sociale et technique.

Dans les pays du nord de la Méditerranée, cet univers est aujourd'hui profondément bouleversé. Les agriculteurs sont devenus minoritaires dans les espaces ruraux, y compris dans la représentation politique. Les "systèmes de pensée" des agriculteurs sont de plus en plus pénétrés par des "valeurs urbaines" (rapport au travail, au patrimoine, etc.). Les attentes

de la société globale et locale incluent des dimensions environnementales et éthiques toujours plus fortes, qui interrogent directement les pratiques des agriculteurs (Hervieu et Viard, 2005). C'est dans ce cadre renouvelé qu'il convient aujourd'hui de s'intéresser à l'organisation des systèmes d'activité des ménages agricoles et, en particulier, à la question de leur diversification.

Le concept de système d'activité du ménage agricole renvoie à l'ensemble des activités agricoles, de diversification, non agricoles exercées par ses membres (Laurent *et al.*, 1998). On parle généralement de pluriactivité lorsque ce système d'activité comporte effectivement des activités non-agricoles, indépendantes de l'acte de production et de l'exploitation, salariées ou non, contribuant à la construction du revenu familial (Blanchet et Déaud, 1998). L'activité agricole est, pour sa part, généralement entendue comme un ensemble de productions de biens primaires. Si nous retenons cette définition, le développement de nouvelles productions sur l'exploitation ne peut être considéré, à proprement parler, comme une diversification du système d'activités. Ce terme sera réservé à l'apparition de nouvelles activités se déroulant dans le prolongement de l'acte de production (transformation, commercialisation directe, etc.) où ayant l'exploitation pour support (accueil, services, etc.) et qui agissent en retour sur l'acte de production (Blanchemanche, 2002).

Depuis une vingtaine d'années, les diverses formes de diversification tendent à se répandre dans toutes les régions françaises, quand bien même elles restent encore marginales (Agreste, 2007). Ce phénomène paraît toutefois plus marqué dans les zones à fort potentiel touristique et/ou à proximité des grands centres urbains (Perret et Marcelpoil, 2001). Les zones littorales françaises représentent un exemple extrême des transformations du contexte d'exercice des activités agricoles. Les études sur l'agriculture littorale conduites dans le cadre des travaux du Conseil Scientifique du Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres¹ mettent en évidence la multiplication de cas de diversification, particulièrement nombreux dans les régions où les pressions touristiques et urbaines sont particulièrement élevées. Ces démarches répondent bien entendu, à des logiques économiques. Elles trouvent aussi d'autres justifications, dont l'analyse montre qu'elles participent de la redéfinition de l'identité et de la légitimité professionnelles des agriculteurs, au sein de ces "nouveaux espaces ruraux".

Ce texte cherche à explorer ces dimensions sociales et identitaires du processus de diversification des systèmes d'activité agricoles, en s'appuyant sur diverses études concernant les zones littorales françaises. Après avoir rapidement présenté la situation spécifique de l'agriculture dans ces espaces, il met l'accent sur certaines dimensions particulièrement significatives de l'effet de reconstruction du lien social que représente la diversification pour des agriculteurs pris dans les contradictions et les tensions de territoires dominés par les superpositions d'attentes et d'usages.

II – L'agriculture dans les espaces littoraux français : un inexorable declin ?

1. Les littoraux : un espace et une agriculture sous pressions

Les raisons qui fondent l'action du Conservatoire du Littoral sont les mêmes qui entraînent aujourd'hui l'agriculture littorale dans un déclin rapide : l'augmentation des pressions démographiques et foncières (Léger, 2007a). La densité de population des bords de mer est

¹ Les littoraux sont une composante essentielle du patrimoine naturel, paysager, culturel de la France. Le Conservatoire du Littoral a été créé en 1975 pour protéger ce patrimoine. Etablissement public, il a pour mission d'acquérir des terrains et de les gérer dans cette perspective de protection. Une partie importante des terrains qu'il acquiert sont des terres agricoles. Celles-ci, désormais définitivement à l'abri de la « bétonisation », sont louées à des agriculteurs, sous réserve qu'ils adoptent des pratiques contribuant à en maintenir les qualités écologiques et paysagères. Ces pratiques sont décrites dans les cahiers des charges associés aux conventions de location des terres.

deux fois et demie supérieure à la densité nationale. Cette pression est appelée à s'amplifier encore : 3,4 millions d'habitants nouveaux devraient s'installer sur le littoral d'ici 2030 (IFEN, 2000). L'agriculture subit directement ce choc. Deux indicateurs paraissent ici symptomatiques. La surface agricole des communes littorales a perdu 170.000 ha entre 1970 et 2000, soit une baisse de plus de 20% alors qu'elle n'était que de 6,8% en moyenne pour la France métropolitaine. Le taux de renouvellement des 50.000 exploitations des cantons littoraux n'a été que de 0,4% en moyenne annuelle de 1999 à 2004, soit moins du cinquième de la moyenne nationale (Lefèvre et Triquenaux, 2005).

2. Des espaces agricoles déstructurés, handicapant l'activité agricole

Le développement urbain et résidentiel, les nouveaux aménagements qu'ils impliquent déstructurent les espaces agricoles, compliquant parfois sérieusement les conditions d'exercice de l'activité agricole (Isidore, 2006). Pour amener ses brebis de la bergerie aux parcours, cet éleveur des Pyrénées Orientales doit traverser des routes de plus en plus empruntées, et depuis peu, un lotissement construit devant sa maison. La population augmente et les promeneurs du dimanche aussi ce qui demande une garde active du troupeau. Cet autre éleveur du Morbihan, faute de pouvoir faire traverser par ses vaches une route très fréquentée, a renoncé à faire pâturer les prairies les plus proches du rivage, qu'il consacre désormais à des cultures intensives de fourrage, au moment même où les institutions publiques cherchent à promouvoir dans de tels espaces des systèmes agricoles à bas niveaux d'intrants, pour limiter les risques de pollution des eaux côtières.

3. Une concurrence accrue sur le foncier agricole

L'accès au foncier se trouve limité par la concurrence urbaine. De nombreux propriétaires préfèrent ne plus mettre leurs terres en fermage, espérant qu'elles puissent un jour être constructibles et voir ainsi leur valeur augmenter parfois de plus de 200 fois. Les agriculteurs eux-mêmes sont tentés : à l'heure d'organiser sa succession, faut-il transmettre une propriété agricole dont le revenu qu'on peut espérer de son exploitation est totalement disproportionné à la valeur immobilière ? De taille déjà plus réduites qu'ailleurs (31 ha au moment de l'installation contre 43 ha en moyenne nationale), les exploitations du littoral ne peuvent guère se plier à la dynamique d'agrandissement dominante en agriculture, poussée par l'évolution de la conjoncture économique (Chambre d'Agriculture du Finistère, 2005).

4. L'agriculture critiquée au nom de l'environnement

D'autres facteurs compliquent encore l'activité agricole. Les critiques se font pressantes contre les pollutions et les nuisances. Certaines sont pleinement justifiées : on connaît par exemple la responsabilité de l'agriculture intensive dans les phénomènes d'eutrophisation des eaux qui conduisent aux pullulations d'algues vertes en Bretagne. D'autres, interpellant directement les individus, relèvent de problèmes de voisinage, plaintes contre les mouches, les odeurs d'étable, les routes salies par les bouses, le chant des coqs. Elles contribuent, plus fortement que les critiques générales contre l'agriculture intensive, à une démoralisation qui explique autant que les conditions économiques et structurelles le renoncement de certains à l'activité agricole (Bonsirven, 2006).

5. La diversification : une alternative au déclin agricole cohérente avec les ambitions de conservation des milieux et des paysages littoraux ?

On peut se réjouir de la montée en puissance d'une critique des formes d'agriculture les plus dangereuses pour l'environnement. Mais, pour autant, le déclin de l'agriculture littorale n'est pas une bonne nouvelle : la friche et le béton constituent-ils un avenir souhaitable ? Si un développement harmonieux et durable passe par la conservation des milieux naturels et des

paysages, celle-ci ne peut se passer de l'agriculture. Une partie considérable de ces espaces doivent leurs qualités paysagères et écologiques actuelles à leur passé agricole. Conserver ces milieux implique de promouvoir des formes d'agriculture capables de prendre en charge un tel objectif dans le cadre de systèmes technico-économiques "viables, vivables et reproductibles" (Léger, 2007b).

Un nombre croissant d'exploitants agricoles prennent conscience tout à la fois des enjeux environnementaux, des nouvelles attentes des consommateurs, des atouts que peut offrir la proximité avec ces derniers. Ils entendent développer de nouvelles formes d'agriculture capables non seulement de s'adapter à ces nouvelles conditions et enjeux, mais aussi de s'appuyer sur ceux-ci pour garantir leur pérennité. Dans cette perspective, ils font très souvent le choix de la diversification (Isidore, 2006).

III - Matériel et méthodes

1. La diversification dans les travaux sur l'agriculture du conseil scientifique du Conservatoire du Littoral

Pour le Conservatoire de Littoral, la question est désormais de s'appuyer sur sa fonction d'opérateur foncier garant de la protection des zones côtières pour agir, avec l'ensemble des acteurs locaux, en faveur de cette dynamique nouvelle de développement agricole. La question de la diversification des systèmes d'activité se trouve dès lors au cœur des travaux concernant l'agriculture conduite sous la direction de son Conseil Scientifique. Ceux-ci nous permettent d'en mieux comprendre les enjeux, les raisons, les conséquences, et d'en tirer un certain nombre d'enseignements.

Ces travaux sont de trois ordres: (i) une étude nationale des systèmes de production des agriculteurs engagés dans des conventions avec le Conservatoire du Littoral, s'appuyant sur une analyse des bases de données de ces conventions complétée d'enquêtes dans les différentes régions littorales (Isidore, 2006); (ii) des études régionales (Bonsirven, 2006; Rolland, 2006); et (iii) des études réalisées dans plusieurs microrégions à l'occasion de travaux de groupes d'étudiants et/ou de l'auteur (non encore publiés). Nous disposons ainsi de trois jeux de données: (i) les produits de l'analyse de la base générale (730 exploitations sur environ un millier en convention); (ii) la base "systèmes de production" (72 agriculteurs enquêtés); et (iii) les données recueillies dans les études de cas (87 exploitations).

Ces études ouvrent un panorama significatif, mais imparfaitement représentatif, de la situation de l'agriculture littorale. Les exploitations en convention avec le Conservatoire sont en effet surreprésentées, alors que leur choix de la collaboration avec le Conservatoire décrit des situations éventuellement particulières, en termes de structures et de fonctionnement d'exploitations autant que de stratégies de production, d'intégration locale, de vie. Néanmoins, leur étude paraît d'autant plus intéressante qu'elles sont justement porteuses des pistes d'innovation par lesquelles peut se redéfinir aujourd'hui l'identité professionnelle agricole dans un monde rural hypermoderne de plus en plus marqué par l'urbanisation des espaces et des esprits (Hervieu, 2002).

IV – La diversification, une tendance lourde des systèmes d'activité agricole littoraux, des significations multiples

1. La diversification agricole dans les espaces littoraux : entre opportunités de marché et ancrage territorial

Si on se réfère à la base de données générale des conventions agricoles du Conservatoire, un peu plus de la moitié des producteurs concernés auraient développé une forme ou une autre de diversification. Ce chiffre est très supérieur à la moyenne pour les exploitations agricoles à

l'échelle nationale (9%, chiffres Agreste / Graphagri, 2007). Les formes en sont multiples : (i) transformation à la ferme, le plus souvent associée à la vente directe ; (ii) vente directe ou en circuit court ; (iii) accueil à la ferme, agritourisme ; (iv) fermes pédagogiques, éducation à l'environnement ; et (v) services d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts, pension de chevaux...

Ces diverses formes sont encore plus fortement représentées dans l'échantillon de l'étude "Produits du Conservatoire" et dans les travaux régionaux. Ceux-ci permettent en outre de montrer que, parmi les agriculteurs ayant fait le choix de la diversification, la plupart en retire une part essentielle de leur revenu, en particulier dans les cas de vente directe avec ou sans transformation fermière. La situation est plus contrastée pour les autres formes. Dans les cas d'accueil à la ferme, on observe ainsi que celui-ci peut être central dans la stratégie économique globale, avec des services consommant les produits et/ou associés à la vente à la ferme, ou au contraire relativement marginal, en particulier dans le cas d'hébergements en gîtes dont la finalité est plus souvent d'entretenir et de valoriser un patrimoine bâti dans des conditions (subventions, fiscalité) particulièrement attractives².

Autre remarque importante, on note que l'importance de la diversification, tant en nombre qu'en contribution au revenu du ménage, est directement associée au degré de développement touristique et/ou urbain de la zone considérée (par ordre décroissant : îles, Méditerranée, Pays Basque, Sud Bretagne, littoral normand le plus proche de Paris, Nord-Pas de Calais), avec un poids très important de la vente directe. Les enquêtes montrent clairement que cette prééminence traduit l'existence de niches particulièrement attractives, liées à la plus grande sensibilité des vacanciers, mais aussi de la population sédentaire qui a choisi de vivre au bord de la mer, à "l'authenticité" et aux "produits de terroirs", et à leur plus grande disponibilité pour acquérir ces produits, à la ferme ou sur les marchés.

Cette observation peut apparaître relativement triviale : là où il y a un marché, il y a une offre... Les motivations économiques sont sans doute premières, mais elles ne sont pas les seules, comme l'ont constaté différents autres travaux sur le sujet (Polovitz Nickerson et al, 2001; Sonnino, 2004). Les propos tenus par les divers agriculteurs enquêtés permettent en effet d'aller plus loin. La diversification apparaît certes souvent comme le seul choix économique possible. Mais derrière la diversification, c'est aussi une forme nouvelle de lien au territoire et à ses habitants, permanents ou temporaires, qui se construit et contribue à dessiner une nouvelle identité professionnelle. Lien qui passe non seulement par les produits, mais aussi par les façons de produire et par les façons "d'être" dans ce territoire. En témoigne un agriculteur breton, producteur de laitages et de cidre qu'il vend en direct à la ferme : "De toute façon, hein, on n'a pas le choix... Ici, on va pas installer une porcherie, alors faut être malin, y a tous ces gens autour de nous, faut leur donner ce qu'ils veulent, et au moins on se paye, on paye pas les usines. C'est du boulot, mais c'est sympa, on voit des gens, pas seulement les bêtes, et puis les prés, les pommiers, les haies, tout ça, c'es plus joli que du maïs, non ? Même pour nous on préfère... Tout le monde est content, les voisins, même les vaches !".

L'analyse des propos tenus par les agriculteurs lors des entretiens ouverts conduits dans les études régionales nous permet en effet d'aller plus loin dans l'interprétation des motivations et des déterminants de la diversification.

2. Diversification et production agricole, deux systèmes en interaction dynamique dans un jeu de requalification des ressources

Par définition, toutes les exploitations en convention avec le Conservatoire du Littoral doivent

²Les conditions faites au développement du tourisme à la ferme sont en effet particulièrement favorables, à tel point qu'elles sont parfois jugées comme des distorsions de concurrence par les professionnels du tourisme.

contribuer à conserver les qualités écologiques des parcelles qui leur sont confiées. Certaines ont pris des options plus drastiques, en prenant en charge l'entretien d'espaces naturels peu conformes aux exigences des modèles techniques qu'ils pratiquaient jusqu'alors.

Ainsi, en Normandie, un éleveur a accepté de prendre en charge l'entretien de prairies marécageuses, qui représentaient un très fort enjeu en termes de biodiversité, mais qui étaient jugées très peu intéressantes pour l'élevage, hormis pour un pâturage estival lors d'années très sèches. Conformément à l'objectif de conservation fixé, le cahier des charges imposait toutefois une présence prolongé des troupeaux en été et début d'automne, et ce quelle que soit l'année, contradictoire donc avec la conduite ordinaire du troupeau allaitant. L'éleveur a donc envisagé d'acquérir un troupeau de bœufs "highland cattle", spécialisé dans la "gestion naturaliste", à côté de son troupeau principal de race charolaise destiné à la production de viande. Il s'agissait donc bien d'une diversification, ce nouveau troupeau n'ayant d'autre fonction que la production d'un service environnemental, rétribué indirectement par la réduction de loyer sur l'ensemble des terrains en convention avec le Conservatoire, dont ces prairies marécageuses ne constituaient qu'une faible partie. Ne trouvant pas à acheter à un prix raisonnable assez d'animaux Highland cattle pour remplir ses engagements, l'éleveur leur a adjoint un groupe d'animaux à faibles besoins (génisses de renouvellement, vaches de réforme en attente d'engraissement) issu de son troupeau principal, pour lesquels il jugeait pouvoir prendre le risque de leur faire pâturer ces terrains, à ces yeux de très faible valeur pastorale.

Progressivement, constatant qu'après tout ces espaces n'étaient pas aussi "inquiétants" qu'il se l'imaginait, il les a incorporés dans son "projet de production" central, au départ sans modifier significativement celui-ci. Il a seulement reconsidéré sa stratégie d'alimentation, en identifiant les "moments" où ces espaces, devenus effectivement ressources pour l'élevage, trouvaient une "valeur d'opportunité" (c'est-à-dire relative aux autres ressources disponibles et à leurs coûts respectifs d'obtention et de renouvellement) conforme aux besoins des animaux. Cette première expérience a été pour lui un déclencheur pour un passage en production biologique, associé à une vente directe de viande : "Ca m'a bien aidé à franchir le pas... Je ne sais pas si j'aurais osé sans ça. Que je pouvais faire du tout herbe... Non, avant, j'avais des œillères, fallait du maïs, du ray-grass...".

Ce cas est exemplaire des interactions entre activité de diversification et activité strictement agricole, qui apparaissent comme une constante dans toutes les exploitations étudiées : on ne se diversifie pas sans remettre en cause, plus ou moins profondément, la composante purement agricole du système d'activité du ménage. Nos enquêtes montrent que cette remise en cause provient fréquemment des nouveaux arbitrages d'allocation de main d'œuvre qu'impose la diversification. Elle peut correspondre aussi, comme dans le cas cité, d'un "changement de statut" des ressources dont dispose l'exploitant, lié au choix de la diversification. Un autre exemple en témoigne, recueilli auprès d'un autre éleveur normand : "Au début, les clients du gîte nous disaient, c'est bien d'avoir gardé les haies, pas comme chez vos voisins... Nous, on avait repris la ferme comme ça, les haies on trouvait qu'elles nous gênaient plutôt qu'autre chose, même si on trouvait que c'était joli, et que c'est normal ici. Alors on s'est dit, peut être qu'il faut faire avec. On les a gardées, et finalement c'est pas plus mal... Mais ça voulait dire qu'il fallait changer notre façon de voir, de travailler les champs, alors on est allé voir chez ceux qui faisaient des systèmes plus herbe, et finalement on a fait comme eux... Mais bon, ça a pas été simple, parce que du coup, c'était plus possible de faire autant de broutards qu'on avait prévu, c'est pour ca qu'on a cherché d'autres prairies et qu'on s'est retrouvé au Conservatoire... Je ne sais pas, mais je me demande si on les a pas eu justement parce qu'on avait gardé les haies et qu'on faisait plutôt à l'herbe."

Dans les deux cas, on observe que la diversification des activités aboutit donc à une requalification des ressources, qui provoque une redéfinition du système technique initial. Cette requalification est elle-même directement liée à la rencontre du "regard" du "client", qui oblige à des ajustements, plus ou moins profonds, du cadre de référence proprement agricole qui conditionnait jusqu'alors les choix techniques. Cet effet de croisement des systèmes de

représentation est parfois indirect, induit par la "lecture" que fait l'agriculteur de son environnement économique et social immédiat : "Faut être clair, ici, à cinq cent mètres de la plage, si tu fais comme tout le monde, si tu passes avec un pulvérisateur, tout de suite t'as tout le monde qui te tombe dessus. Quand on a repris la ferme, on s'est dit on n'a pas le choix, c'est du bio ou rien. Et puis le bio, si tu veux en vivre... Alors on fait les marchés..." (Un maraîcher bio dans le Morbihan).

3. La diversification : des apprentissages qui imposent de sortir des cadres agricoles standards

Ces exemples montrent également que la redéfinition de la composante agricole du système provoquée par la diversification est rarement immédiate. Elle met en jeu des processus d'apprentissage, d'essais/erreurs, sans lesquels il ne peut y avoir une diversification réussie. Transformer les matières premières, vendre des produits directement aux consommateurs, héberger ou nourrir des touristes, accueillir des scolaires pour leur montrer ce qu'est une brebis, une prairie, une ferme, ne s'improvise pas. Toutes ces activités nouvelles exigent des compétences spécifiques, compétences techniques mais aussi compétences en termes de relations humaines ou en marketing, qui ne relèvent pas des compétences habituelles de "l'agriculteur".

Plusieurs des personnes rencontrées ont souligné combien il pouvait être difficile d'acquérir ces compétences, dans la mesure où elles sont généralement transmises et mises en débats dans des réseaux et des dispositifs très différents de ceux habituels du développement et de la vulgarisation agricole. : "A la chambre [d'agriculture], quand on leur a dit qu'on voulait faire de la charcuterie, ils nous ont regardés avec des yeux ronds... Il a fallu qu'on se débrouille tout seul." (Un agriculteur breton). "Les conseillers agricoles, y sont pas capables de parler autre chose que ce qu'ils connaissent, quand tu leur parles vente directe, ils savent rien, c'est pas eux qui peuvent t'aider. Ceci dit, c'est vrai que du côté tourisme, tout ça, ils font des trucs plutôt mal. Mais pour discuter à la fois tourisme et technique, y a personne..." (Un agriculteur normand).

Les agriculteurs se trouvent pris entre deux logiques, l'une orientée sur l'efficacité productive, formatée dans et par les logiques de filière, l'autre construite par les impératifs propres de la diversification et de ses cohérences économiques et sociales, généralement plus territoriales, qui ne trouve pas toujours de lieux où elle peut être mise en débat. Cette contradiction entre les dispositifs d'apprentissage est souvent un handicap majeur au succès des projets de diversification agricole. Elle invite à s'interroger sur les objets même des dispositifs actuels de conseil, encore trop exclusivement concentrés sur les dimensions strictement productives des systèmes d'activité agricoles.

4. La diversification : une voie pour fixer des rôles professionnels explicites au sein du ménage agricole

Cette question des apprentissages renvoie à celle de la définition des métiers au sein du ménage agricole. Une particularité des systèmes diversifiés est de permettre, pas systématiquement mais néanmoins souvent, l'identification et la reconnaissance de "métiers" particuliers au sein du système d'activité, relativement autonomes quand bien même ils demeurent interdépendants. Nos enquêtes montrent que cette propriété constitue un déterminant non négligeable de la décision de diversification dans les familles agricoles. En particulier, la séparation des rôles est souvent une façon d'identifier une place explicitement reconnue aux femmes d'exploitants (le "mari" demeurant, le plus souvent le "chef d'exploitation identifié"), alors que, dans les systèmes purement agricoles, une telle place est de moins en moins facilement identifiable, en tout cas dans les exploitations de petites dimensions ou très spécialisées: "Tu vois, moi j'aurais pas supporté d'être juste femme d'agriculteur. Parce qu'on a beau dire c'est comme ça qu'on te voit, et c'est ce que tu es, même si tu bosses autant que ton

homme... Là, c'est clair, je m'occupe de toute la partie vente, c'est moi la responsable, même si on y va à deux quand on fait les marchés. [...] J'ai mon truc à moi et ça c'est super important." (Une productrice de légumes bio en Bretagne).

Au-delà d'impératifs économiques, la diversification apparaît donc comme une voie pour "stabiliser" le caractère familial des exploitations, contribuant de ce fait à la durabilité, tant économique que sociale, des dynamiques de développement rural. Cette place reconnue aux femmes est d'autant plus essentielle que ce sont elles qui, fréquemment, portent dans la famille la réflexion sur le lien entre l'exploitation et son environnement social immédiat, comme l'ont montré plusieurs de nos enquêtes, et qu'elles ont de ce fait un rôle clef dans la (re)définition du projet d'activités de la famille. "Moi, tant que j'étais tout seul, ça m'allait bien, les broutards... Mais quand ma femme a pensé à s'installer aussi, c'est elle qui m'a convaincu qu'on ferait mieux de faire de la vente directe, même si c'est plus compliqué pour finir les animaux et tout. C'est elle qui a vu qu'il y avait une demande, parce qu'elle le voyait bien dans son boulot, en discutant avec les gens... C'est sûr, c'est plus de boulot, gérer les commandes, les livraisons, il y en a bien pour deux. (Un producteur de viande bovine en circuit court); "L'AMAP³, moi, je le sentais pas trop. C'est elle qui a insisté. Elle trouvait qu'en plus, ça nous sortirait de notre monde à nous..." (Un maraîcher).

5. La diversification : redéfinir l'identité professionnelle pour faciliter l'intégration des agriculteurs dans une société locale de moins en moins agricole

De nombreux travaux sociologiques sur les exploitants agricoles français mettent en évidence le sentiment d'isolement au sein de la société locale, de non reconnaissance dans leur environnement social immédiat, voire de rejet (Hervieu et Viard, 2005).

Dans les enquêtes micro-régionales approfondies, ce sentiment est parfois nettement perceptible. Il apparaît, paradoxalement, assez indépendant de la réalité des processus de "désagricolisation" des territoires. Il est en revanche très clairement lié aux conditions structurelles d'exercice de l'activité, aux systèmes pratiqués, aux identités professionnelles revendiquées. Il est ainsi plus nettement marqué chez les cultivateurs et les éleveurs engagés dans les modes de production les plus intensifs, installés sur des exploitations de taille moyenne, attaché au modèle de "l'exploitation familiale". Il est également moins présent à l'autre extrémité du spectre des structures, chez les "gros" exploitants revendiquant un statut d'entrepreneur, qui considèrent trouver pleinement leur légitimité dans un registre de justification de type industriel, fondé sur leur contribution à l'économie locale et nationale (cf. Boltanski et Thévenot 1991, p. 250 et suivantes): "Sans nous, c'est fini de l'industrie agroalimentaire du coin. Et ça, ça fait un paquet d'emploi, plus que d'agriculteurs. Alors bon, on comprend qu'il faille faire attention, qu'il ne faut pas gêner les voisins, le tourisme, en Bretagne, ça compte aussi. [...] On fait ce qu'il faut, c'est pour ça qu'on a fait toutes ces installations, pour le traitement des lisiers..." (Un producteur de lait et de porcs bretons).

Mais c'est dans la catégorie des exploitants "diversifiés" que ce sentiment est le moins présent. Pour beaucoup des personnes enquêtées, la diversification est justifiée d'abord au nom de la reconstitution du lien social local que permet le contact direct avec les autres habitants, et d'un lien où l'activité agricole a effectivement une fonction structurante : vendre ses produits, accueillir des clients ou des visiteurs sur son exploitation, c'est remettre en effet le métier d'agriculteur dans le dialogue avec l'autre : "lci, on dirait pas, mais t'es comme en ville. Les voisins, c'est des Parisiens, ou des gens qui travaillent à Caen, et pas des ouvriers... Tu dois faire avec eux, leur montrer ce que tu fais et que tu le fais bien. Et ça, sans contact direct...

_

³ Alliance pour le maintien d'une agriculture paysanne : organisation entre un producteur et un réseau de consommateurs qui s'engagent à acheter les produits de l'exploitation et participent (éventuellement) aux travaux agricoles.

Faut s'adapter, pas faire comme les vieux ou comme celui qui est tout seul dans sa ferme au milieu de ses mille hectares..." (Un éleveur normand de vaches laitières, qui a monté une pension pour chevaux).

Autre remarque fréquente, celle qui lie la construction d'une relation "positive" aux autres acteurs du territoire à la possibilité de revendiquer ouvertement un lien démontrable entre qualité des produits d'une part, impacts positifs sur l'environnement et réalité des aménités environnementales d'autre part, dimension éthique des choix techniques enfin : "Tu vends du cidre, tu vends aussi des prés, des arbres, des haies, des vaches dans les prés, du paysage quoi, ce que veulent les gens qui s'installent ici". (L'agriculteur breton, producteur de laitages et de cidre, déjà cité).

Cette revendication n'est pas seulement une façon de se soumettre aux attentes de ceux-ci. Elle est aussi une façon d'affirmer que les agriculteurs partagent eux-mêmes ces attentes et donc, appartiennent totalement à la société locale. Elle ne vise pas seulement à éviter des conflits. Elle permet des bénéfices directs : meilleure valorisation des produits, sécurisation des marchés, accès à des ressources locales (appui des collectivités aux activités de l'exploitation, pérennisation de droits d'usages sur certains espaces collectifs...) : "C'est sûr, c'est la galère, tous ces gens qui connaissent rien à l'agriculture et qui te font la leçon. Mais si tu leur fais comprendre que tu travailles aussi pour eux, c'est bon... Au début, tu te dis, je suis chez moi, je vais pas me laisser faire et puis tu te dis, après tout, ils ont raison, on n'est pas là pour tout foutre en l'air. Et si tu respectes les choses, c'est ton héritage, aussi. [...] Ca va tout de suite mieux. Y a le maire qui t'invite à la fête, nos produits naturels, ça fait bien, ça fait vendre..." (Le même agriculteur).

6. La diversification : la construction d'un capital social au-delà de l'économie

L'analyse des résultats économiques d'exploitations diversifiées en Basse Normandie et en Bretagne Sud, (et ce quel que soit le mode de diversification) ne montrent pas nécessairement une performance supérieure à celle de systèmes strictement agricoles disposant de facteurs de production comparables. L'inverse est même plus fréquent, surtout quand on s'intéresse à la rémunération du travail : se diversifier, c'est parfois "travailler plus pour gagner plus", mais souvent "travailler plus pour gagner autant, ou moins" (Tableau 1).

Tableau 1. Appréciation du revenu et de la qualité de vie par les agriculteurs dans les enquêtes Basse Normandie et en Bretagne Sud

	Exploitations non diversifiées† (19)	Exploitations peu diversifiées (11)	Exploitations très diversifiées (24)
% d'exploitants déclarant un revenu par UTH inférieur à la moyenne départementale.	58%	45%	38%
% d'exploitants se déclarant satisfaits ou très satisfaits de leur revenu.	37%	36%	46%
% d'exploitants se déclarant satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de vie.	42%	55%	58%

[†]Classification opérée à partir des déclarations des agriculteurs enquêtés.

Comment expliquer cet écart ? Les discours des agriculteurs sont à cet égard très clairs. L'appréciation du revenu et/ou de la qualité de vie intègre *de facto* une appréciation des risques à court et moyen termes que court l'exploitation. Pour les agriculteurs "classiques", ceux-ci sont liés tout à la fois aux incertitudes de marché et aux pressions sociales locales et générales (*On*

ne va bientôt plus savoir où épandre le fumier), qui incitent à un certain pessimisme, non compensé par le revenu présent. Les agriculteurs diversifiés, même si ils partagent les mêmes inquiétudes, se sentent relativement protégés d'une part par leur intégration dans le territoire, d'autre part par le fait qu'ils bénéficient de revenus totalement (agritourisme, prestations de services) ou relativement (produits de terroir en circuit court) indépendants des marchés globaux et de leur conjoncture. Ces avantages comparatifs peuvent être assimilés à une rente "virtuelle", non marchande, liée à un capital social spécifique, qu'il conviendrait d'évaluer pour arriver à une comparaison pertinente entre systèmes.

VI - Conclusion

1. La diversification, une figure emblematique de la transformation du monde rural

L'étude de la diversification dans l'agriculture littorale montre de toute évidence que celle-ci ne répond pas seulement à une logique strictement économique. Elle participe aussi largement d'une logique sociale de "réincorporation" dans un univers rural profondément transformé. Cette logique sociale s'appuie sur la recherche d'une cohérence entre les représentations que les autres habitants ont de ces espaces et des activités qui les supportent et des représentations propres aux agriculteurs. En la matière, deux points doivent être signalés. Avant tout, cet ajustement se construit et se matérialise fortement autour de questions environnementales (la contribution des agriculteurs à la "fabrication" des paysages et des espaces naturels) et de questions de qualité des produits (authenticité, garantie santé, goût). L'agriculture biologique est souvent le "modèle idéal" revendiqué tant par les agriculteurs que par leur voisins et clients. Mais il apparaît également étroitement dépendant de la capacité à appréhender l'univers et la culture d'autrui. Et, en la matière, il apparaît très nettement que les agriculteurs qui ont, dans leur parcours personnel et professionnel, connu d'autres mondes que l'agricole, sont en situation plus favorable.

La diversification apparaît ainsi comme une figure d'un changement de registre de justification. Suivant Boltanski et Thévenot (1991), nous pouvons considérer qu'elle marque le passage du monde industriel dans lequel prétendait se construire une agriculture se concevant comme un "secteur" (registre dont on sait combien il était imparfaitement approprié par de très nombreux agriculteurs, toujours largement ancrés dans un monde domestique) à un monde "civique" dont le maître-mot devient le territoire. Elle dessine un nouvel horizon d'identité, plus conforme aux nouveaux impératifs du "contrat social" entre l'agriculture et la société (Hervieu, 2002 ; Gillmor, 2003).

Cette mutation incite à une critique des indicateurs habituels utilisés pour évaluer la performance technico-économique des exploitations, critique à certains égards comparables à celle faite au PIB comme seul indicateur de la richesse des nations. Ainsi, le jugement sur l'efficacité de systèmes d'élevage diversifiés ne peut se limiter à la seule appréciation d'une performance productive, à travers des indicateurs zootechniques classiques (productivité, production autonome...). Si ceux-ci peuvent demeurer intéressants pour des comparaisons au sein d'un même type de système, ils n'ont pas forcément de sens pour des comparaisons entre des systèmes dont l'efficacité globale n'implique pas le même type d'articulation entre volume de production, qualité de ces produits, production jointe d'aménités environnementales. L'efficacité technique d'un système d'élevage ne se "mesure" pas forcément de la même façon, ou tout au moins, l'appréciation de cette mesure ne se fait pas de la même façon, si le prix des produits incorpore ou non les effets environnementaux des pratiques qui ont permis leur obtention, ceux-ci étant considérés par le marché comme des attributs spécifiques du produit lui-même, ou si, indépendamment du prix, les façons de produire conditionnent la qualité d'une insertion territoriale de l'élevage, et donc sa pérennité sociale dans ce territoire.

A chaque catégorie ou type de système, il conviendrait donc de définir une batterie de critères d'évaluation spécifiques, prenant en compte l'ensemble des dimensions de la performance,

productive, mais aussi environnementale ou sociale, dimensions de la performance dont l'appréciation est elle-même contingente des systèmes économiques, sociaux et politiques dans lesquels se définissent les fonctions reconnues à l'activité agricole et des effets systémiques de leur articulation.

Références

- Agreste, 2007. Graphagri France. Edition 2007, Agreste, 167 p.
- **Blanchemanche S., 2002.** Interpréter la combinaison d'activités des ménages agricoles : stratégies sociales et organisation du travail. Dans : *FaçSADe*, 13 (janvier/mars).
- Blanchet J. et Déaud V., 1998. Les pluriactifs en agriculture. Situation juridique, sociale, fiscale. Ed. France Agricole, Paris, 1998.
- Boltanski L. et Thévenot L., 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. NRF essais, Gallimard, 485 pp.
- **Bonsirven M., 2006.** Conservation des espaces littoraux et agriculture dans la région Bretagne: contradictions et complémentarités. Mémoire Master EPNS, spécialité "Environnement: Milieux, Techniques, Sociétés". MNHN, 2006, 102 p + annexes.
- Chambre d'Agriculture du Finistère, 2005. Le foncier, une richesse à gérer. Rapport de session du 26 avril 2005, 26 pp.
- **Gillmor D.A., 2003.** Change in rural Europe. Dans: *Aspects of change in European rural areas*. Gillmor, D. A. et Banski, J. (eds). Dans: *Geographia Polonica*, 76 (1): 3-12.
- **Hervieu B., 2002.** Préface. Dans : *Agriculture, un tournant nécessaire*. Groupe De Bruges, 2002. Ed. de l'Aube, 100 pp.
- Hervieu B. et Viard J., 2005. L'archipel paysan. La fin de la république agricole. Ed. de l'Aube.
- **IFEN, 2000.** La pression de la construction ne se relâche pas sur le littoral métropolitain. Dans : *Les données de l'environnement littoral*, 55 (juin).
- Isidore J., 2006. Recensement national des productions des sites du Conservatoire du Littoral et perspectives de valorisation. Mémoire DAA TERPPA, Agro.M, 2006, 48 pp. + annexes.
- Laurent C., Cartier S., Fabre C., Mundler P., Ponchelet D. et Rémy J., 1998. L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale. Dans : Économie rurale, 224 : 12-21.
- Lefebvre F. et Triquenaux M., 2005. Agriculture du littoral : Faut-il tirer la sonnette d'alarme ? CNASEA.
- **Léger F., 2007a.** Littoral, le déclin d'une agriculture classique. Dans : *Espaces naturels*, 20 : 11-12 (octobre).
- **Léger F., 2007b.** Vers de nouvelles formes d'intervention publiques pour un développement durable de l'agriculture littorale. Rapport au Conseil de Rivages Bretagne-Atlantique, septembre 2007.
- Perret J., Marcelpoil E., 2001. L'agritourisme en 2001 La diversité des territoires et des acteurs : entre témoignage et commerce. Cemagref.
- Polovitz Nickerson N., Rita Black R.J. et McCool S.F., 2001. Agritourism: Motivations behind Farm/Ranch Business Diversification. Dans: *Journal of Travel Research*, 40(1), p. 19-26.
- Rolland S., 2006. L'agriculture littorale face aux enjeux de protection du Conservatoire du Littoral. Le cas de la région Aquitaine. Mémoire Master STV, spécialité "Environnement: Milieux, Techniques, Sociétés". INAP-G, 74 pp. + annexes.
- Sonnino R., 2004. For a 'Piece of Bread'? Interpreting Sustainable Development through Agritourism in Southern Tuscany. Dans: Sociologia Ruralis, 44(3), p. 285-300.